

Mensuel n° 350

JANVIER 2022

Bonne Année 2022
à toutes et à tous
Continuez à être
prudents.



SEMAINE N°52

01.01 : Jour de l'an

02.01 : Épiphanie

SEMAINE N°01

03.01 : Rentrée des élèves

SEMAINE N°04

27.01 : Permanence du vaccinobus de 13h30 à 16h30 sur le parking de la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

30.01 : Assemblée Générale du Club Cyclotouriste Trélonais à 10h30 à la mairie (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°05

02.02 : Chandeleur

04.02 : Vacances scolaires d'hiver après la classe

05.02 : Théâtre humoristique « Dîner de famille » à 20h30 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)



*Trois témoignages
du dynamisme de vos élus avec
en Décembre, l'inauguration du
Multi-Accueil Petite Enfance et du
Relais d'Assistantes Maternelles,
l'ouverture du Marché de Noël et
la préparation et la distribution
des colis de Noël à nos aînés.*

Parution le 03.01.2022

INSCRIPTION DES JEUNES SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Entre le 1^{er} Janvier 2022 et le 4 Mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes non recensés à l'âge de 16 ans (journée défense et citoyenneté) venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire en mairie s'ils peuvent et souhaitent voter.

Ces jeunes peuvent s'inscrire directement en utilisant le formulaire Cerfa ou par la télé-procédure accessible sur le lien : <http://www.service-public.fr/>

CARTES GRISES : DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

L'intégralité des demandes liées à la carte grise sont à effectuer sur internet sur le site officiel : <https://immatriculation.ants.gouv.fr/> et UNIQUEMENT sur ce site ! Les personnes préférant bénéficier d'un accompagnement peuvent s'adresser à un garagiste agréé par la préfecture : Garage dans le 59

ATTENTION ! Certains autres sites proposent aussi leur aide pour la réalisation de ces démarches. Ces sites trompeurs proposent de réaliser ces dernières pour obtenir un certificat d'immatriculation en échange de frais "d'assistance en ligne", de "traitement du dossier" ou encore de "tâches administratives automatisées". Or, sur le site officiel de l'ANTS, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, **les démarches sont gratuites**. Informez vous sur ces dangers et sur le vrai prix de la carte grise [ici](#).

En cas de perte de votre carte grise, les démarches sont légèrement différentes, [consultez le guide](#).

PERMANENCE SOCIALE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 27 Janvier 2022, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

CANTINE SCOLAIRE ET GARDERIE

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir.

Si votre compte n'est pas encore créé, vous devez aller sur l'adresse suivante :

<https://treton.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5

En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

PERMANENCE MGEN



La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale tiendra en mairie de Trélon une permanence le vendredi 07 Janvier 2022 sur rendez-vous fixés à 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00.

Contact : Mr Watremez ☎ 07.84.45.01.13 ou par courriel : jwatremez@mgen.fr

RÈGLEMENTATION DU POMPAGE DE L'EAU DE LA FONTAINE

Afin de respecter la tranquillité du voisinage de la fontaine, rue François Ansieau, il est interdit de prélever de l'eau, électriquement ou mécaniquement,

- du lundi au samedi avant 8h00, de 12h00 à 14h00 et après 19h00,
- le dimanche avant 9h00, de 12h00 à 15h00 et après 19h00.

PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du dimanche 19 Septembre 2021 au lundi 28 Février 2022.



DÎNER DE FAMILLE : UN RÉGAL !

Les parents d'Alexandre se sont séparés peu après sa naissance et ne se sont pas revus depuis.

Ce grand jeune homme veut se marier et souhaite que son père et sa mère soient ses témoins.

A force d'arguments, Alexandre parvient à reconstituer le trio familial qui s'affronte dans un festival d'étincelles, de bons mots, de vacheries, d'humour mais aussi d'amour...

Un spectacle dont l'intensité monte crescendo jusqu'au bouquet final. Un régal pour ceux qui aiment rire de bon cœur.

Alexandre vous invite tous à assister à ses épousailles le samedi 05 Février 2022 à 20h30 à la salle des fêtes.

Entrée : 15 € (gratuite jusque 12 ans)

Réservation en mairie à partir du 10 Janvier 2022 (03 27 60 82 20)

Strict respect des consignes sanitaires applicables à ce moment-là.

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le Service National Universel s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans souhaitant s'engager et participer à une aventure collective avec 4 objectifs :

- faire vivre les valeurs républicaines,
- renforcer la cohésion nationale,
- développer une culture de l'engagement,
- accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Pour cette édition 2022, 50 000 jeunes seront concernés par cette expérience à l'échelle nationale.

Deux périodes de cohésion sont proposées :

- un séjour du 12 au 24 juin 2022
- un séjour du 3 au 15 juillet 2022

Les inscriptions se font sur snu.gouv.fr



LE CENTENAIRE DE LA MAISON DES ENFANTS



La Maison des Enfants maintenant appelée Trait d'Union fêtera en 2022 ses 100 ans.

A cet effet, les responsables recherchent documents et témoignages pouvant agrémenter les manifestations prévues pendant cette année particulière.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie qui vous épaulera dans votre démarche.

Vous pouvez consulter le site : associationtraitsdunion.org



TRÉSOR PUBLIC

Depuis le lundi 03 Janvier 2022, la perception de Trélon est ouverte au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00.

Elle est fermée toutes les après-midi et le vendredi toute la journée.

MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE

Le Multi-Accueil Petite Enfance situé 17, rue Delval est ouvert depuis le mercredi 1^{er} Septembre. Si vous souhaitez avoir des informations quant à son fonctionnement, vous pouvez prendre contact avec la directrice : ☎ 03.27.57.42.88

courriel : s.lefevre@francas59.fr



BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon le lundi 03 Janvier 2022 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.



Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr

INFORMATIONS DE L'ASSURANCE MALADIE REMBOURSEMENTS RAPIDES AVEC LA CARTE VITALE



Votre carte Vitale contient toutes les informations nécessaires pour être remboursé de vos frais de santé. Elle est personnelle, confidentielle, gratuite et valable partout en France.

Présentez systématiquement votre carte vitale à tout professionnel de santé pour :

- un remboursement plus rapide, dans les 4 jours, sans devoir envoyer de feuille de soin.

Pour obtenir votre carte vitale dès 15 ans, commandez-là sur votre compte ameli.

Pour déclarer la perte ou le vol de votre carte, prévenez-nous au plus vite via votre compte ameli.

Pour mettre à jour votre carte vitale, c'est très simple et rapide. Rendez-vous en pharmacie ou sur les bornes dans les points d'accueil de l'Assurance Maladie :

- au minimum une fois par an et à chaque changement de situation.

Pour suivre vos remboursements, à tout moment, consultez votre compte ameli.

Pour en savoir plus sur la carte vitale, consultez la page dédiée sur ameli.fr

RAPPEL VACCIN COVID

Suite à mon dernier vaccin contre la covid-19, je me demande quand effectuer mon rappel. Quel est le délai entre deux injections ? Mon pass sanitaire est-il encore valide ?

Pour vous accompagner, l'Assurance Maladie a ouvert un nouveau service sur internet : Mon rappel Vaccin Covid.

Rendez-vous sur monrappelvaccinocovid.ameli.fr pour calculer votre date de rappel et la date de fin de validité de votre pass sanitaire.

PLANTONS LE DÉCOR

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois vous propose d'acheter des arbres, arbustes, fruitiers et variétés protégées.

Pour une livraison : le samedi 05 Mars 2022, les commandes doivent être passées avant le samedi 05 Février 2022.



SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence, la semaine de 20h à minuit, le samedi de 12h à minuit et le dimanche de 8h à minuit vous devez composer le (☎03.20.33.20.33), un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....). Il faut contacter le service de garde qui vous informe

- par téléphone : ☎0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)

- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞06.30.27.93.53) ou Mme DUPONT (📞07.70.02.03.08)

- Mme FOSSÉ ou Mme GUILAIN (📞07.83.88.98.87)

- Mme BAYE ou Mme HENNECHART (📞06.83.24.48.40)

- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞06.77.61.26.49)

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal

✓ décide

- à l'unanimité d'attribuer une subvention exceptionnelle de 460 € à l'association « Le réveil bouliste » pour la réalisation de travaux dans le local mis à sa disposition,
- à l'unanimité d'autoriser la plantation d'une haie basse entre le trottoir existant et la clôture de la future gendarmerie rue de Chimay par le Département,
- à l'unanimité de permettre en agglomération, le marquage obligatoire aux carrefours et le marquage de guidage par le Département,
- à l'unanimité de mettre fin au Contrat Enfance Jeunesse en cours au 21/01/2021 et de s'engager à élaborer et signer la Convention Territoriale Globale avant le 31/03/2022 avec la Caisse d'Allocations Familiales,
- à l'unanimité en application des nouveaux statuts de verser 25 000 € à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle (EPCC) L'Ecomusée de l'Avesnois au lieu des 18 428 € prévus antérieurement,
- d'approuver par 19 voix pour et 4 voix contre (Madame Moisan et Messieurs Bongibault, Bouqueuniaux et Goujard), vu l'avis du comptable du Trésor Public en date du 28 Septembre 2021, la remise gracieuse de la dette intégrale relative à l'ISS (Indemnité Spécifique de Service) perçue à tort par un agent, soit un montant de 2 450,40 €, agent qui aurait pu prétendre au RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel),
- de valider par 19 voix pour et 4 voix contre (comme ci-dessus) de valider le document unique d'évaluation des risques professionnels, de s'engager à mettre en œuvre le plan d'actions issu de l'évaluation, à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière de ce document (Si ce document n'est pas suivi d'effets, Monsieur Mara, conseiller délégué à la sécurité, démissionnera.),
- à l'unanimité d'offrir un bon cadeau d'une valeur de 800,00 € à Monsieur Bernard Recourt, agent de la collectivité depuis 1981, qui a fait valoir ses droits à la retraite,
- d'approuver le projet « Stratégie d'Intervention et de Réhabilitation du Patrimoine Public & Conseiller en Énergie Partagée », de donner mandat au Parc Naturel Régional de l'Avesnois, pour collecter les données auprès des fournisseurs d'énergie et de transférer au Parc Naturel Régional de l'Avesnois, la responsabilité de la saisie des données sur la plateforme OPERAT (Observatoire de la Performance Energétique, de la Rénovation et des Actions du Tertiaire) (La participation de la commune au financement de l'ingénierie mutualisée « Conseillers en Énergie Partagée » est de 1€ / habitant plafonnée à 5 000€.) ;

✓ prendre connaissance

- du projet de logo pour la mairie,
- de la créance vis-à-vis de l'EPF (Etablissement Public Foncier) pour l'achat par la commune d'un ensemble immobilier, situé à Trélon 42 et 44 rue Georges Clémenceau (anciennement à usage de garage automobile), les fonds et terrain en dépendant ainsi qu'un terrain à bâtir (Le paiement s'effectue de la façon suivante : 40 521,20 € en 2020, 40 521,00 € en 2021 et 40 521,00 € en 2022.) ;
- ✓ à l'unanimité prend acte de la communication du rapport d'activité 2020 de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois (CCSA) ;

✓ est informé

- qu'une subvention de 1500 € est accordée à la Confrérie Saint Pansard pour la confection d'un géant et que le service jeunesse créera des figurines y afférant,
- que la subvention accordée à l'association « Les Joyeux Drilles » est de 250 € ;

- que seules deux entreprises ont répondu au marché relatif à la restauration scolaire : l'association « Traits d'Union » et l'entreprise « API » (Cette dernière ayant présenté la meilleure offre a été retenue pour un an.),
- que la commune s'est engagée avec le PNRA (Parc Naturel Régional de l'Avesnois) pour développer les produits locaux et bio dans les cantines afin de répondre aux objectifs de la loi EGAlim (Etats Généraux de l'Alimentation) qui prévoit 50 % de produits locaux dont 20 % de produits bio,
- que le projet d'animation de la vie sociale sur le territoire de la CCSA s'oriente vers la création d'une antenne dans le quartier de Trieux à Fourmies et d'une seconde à Trélon pour desservir les communes de la Fagne,
- qu'une réunion de présentation du projet de territoire et des différents PACTES (financier – gouvernance – schéma de mutualisation) par le cabinet PIM aura lieu le mercredi 06 Octobre 2021 à 17h30 en mairie,
- que l'intervention d'un préventeur du centre de gestion des personnels de la fonction publique n'est pas obligatoire et qu'elle a été réalisée sur la demande du maire (Ce rapport sera communiqué aux membres du personnel quand ce dernier sera au complet.),
- que le projet de création des CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) et CATTP (Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) /CMP (Centre Médico-Psychologique) dans les locaux de l'ancienne maison de retraite est toujours d'actualité,
- que l'avancement de la modernisation de la communication municipale est en cours (Il est rappelé que l'application « ma ville connectée » est en service.) ,
- que la convention avec l'AIVS (Agence Immobilière à Vocation Sociale) est annulée.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 OCTOBRE 2021

Le Conseil Municipal

- ✓ **prend connaissance** du refus d'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 30 Septembre 2021 car n'y figure pas la menace de démission de Monsieur Mara si les travaux préconisés dans le document unique ne sont pas engagés avant la fin de l'année ;
- ✓ **décide**
 - à l'unanimité de baptiser l'école maternelle du nom de Jeanne Rousselle, ancienne directrice du château de la Huda qui a consacré sa vie au bien-être des enfants,
 - à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 4 950,00 € à l'association « Les Francas » pour le fonctionnement du multi-accueil petite enfance,
 - à l'unanimité de verser une subvention d'un montant de 6 000,00 € au Centre Communal d'Action Sociale (remise en état le logement sis 12 rue du Maréchal Foch),
 - à l'unanimité la mise en place pour le personnel technique de périodes d'astreinte dans les cas suivants : événements climatiques (neige, inondations, vents violents, etc.....), manifestations particulières (fêtes locales, concerts, spectacles, cérémonies, etc.), location de bâtiments communaux, inventaires, élections, interventions techniques exceptionnelles dans les bâtiments communaux,
 - par 21 voix pour et deux contre (Messieurs Bongibault et Bouqueuniaux) la mise à jour du RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel),
 - à l'unanimité de vendre les houppiers des arbres de la parcelle n°12 en forêt communale,
 - à l'unanimité d'autoriser le transfert de la vente de l'ensemble immobilier (anciennement agence AXA) au profit de la SCI CARGOS au prix de 35 000 Euros et de prolonger le paiement différé jusqu'au 30 Novembre 2021 ;
- ✓ **est informé**

- que l'acquisition des terrains situés route de Chimay par l'Avesnoise est en cours pour la construction d'une nouvelle caserne de gendarmerie,
 - que l'inauguration du multi-accueil petite enfance et du relais d'assistantes maternelles aura lieu le 27 Novembre 2021 à 11h00 à la salle des œuvres,
 - que la participation des collectivités membres devait augmenter à hauteur de 30 % pour l'EPCC (Établissement Public de Coopération Culturelle) « Écomusée de l'Avesnois » afin d'obtenir une contribution accrue de la Région,
 - que la commune ne participe pas à la Semaine bleue,
 - que le Président de la Communauté de Communes du Sud-Avesnois a souhaité engager une démarche de réflexion collective entre les élus communaux et communautaires afin d'élaborer, dans la concertation, plusieurs documents structurants pour le mandat 2020-2026, à savoir :
 - un pacte de gouvernance,
 - un projet de territoire,
 - un pacte financier et fiscal
 - un schéma de mutualisation.
- (Cette mission a été confiée au cabinet PIM représenté par Monsieur Grégoire qui a détaillé le dispositif à la mairie le 06 Octobre : la priorité sera donnée à l'harmonisation de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) et la fiscalisation de GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), la mutualisation des écoles de musique et des bibliothèques, la construction d'une piscine et d'une cuisine centrale.),
- que le permis de louer n'est malheureusement pas efficace à cent pour cent et qu'il est prévu de faire appliquer les pénalités prévues par la loi s'il faut en arriver là,
 - que seuls quelques rares élus ont réservé pour « Les Désaxés » qui ont pourtant été récompensés par le premier prix du spectacle musical au festival d'Avignon.

LES MESSES DU MOIS DE JANVIER **HORAIRES**

| | |
|---------------------|---|
| samedi 01 Janvier | FERON (10h30) |
| dimanche 02 Janvier | OHAIN (09h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00) |
| samedi 08 Janvier | TRELON (17h00) |
| dimanche 09 Janvier | FOURMIES SAINT PIERRE (11h00) |
| samedi 15 Janvier | WIGNEHIES (17h00) |
| dimanche 16 Janvier | BAIVES (9h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00) |
| samedi 22 Janvier | ANOR (17h00) |
| dimanche 23 Janvier | FERON (9h30) – FOURMIES SAINT PIERRE (11h00) |
| samedi 29 Janvier | GLAGEON (17H00) |
| dimanche 30 Janvier | FOURMIES SAINT PIERRE (11h00) |

ACCÈS À LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

L'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

LES YMAGIERS

Les Ymagiers organiseront un festival culturel regroupant des artistes (peintres, sculpteurs, photographes...), des danseurs, des musiciens, des acteurs, des chanteurs, des auteurs de bandes dessinées, des jeux de société....

Ce festiv'art se déroulera dans le cadre du Château de la Motte à Liessies les vendredis 28, samedi 29 et dimanche 30 Janvier 2022 de 10h00 à 21h00. Entrée gratuite.



JOYEUX DRILLES

Le club a repris ses activités :

- Le lundi pour le tricot,
- Le mercredi pour les activités manuelles qu'il faut remercier pour avoir participé aux décorations de Noël de la ville,
- Le vendredi pour les jeux.

Respect des gestes barrières et pass sanitaire obligatoires.

Contact : Madame Brigitte WILLIAME : ☎ 06.42.28.28.71 ou

Monsieur Jean-Michel BARTHELEMY : ☎ 07.49.60.67.73

LES JOYEUX DRILLES



MUSÉE DU TEXTILE ET DE LA VIE SOCIALE (MTVS)

Le Musée du Textile et de la Vie Sociale accueille depuis le jeudi 1^{er} Juillet 2021 et jusqu'au dimanche 03 Juillet 2022 une remarquable et inédite exposition intitulée « **L'envers du verre** ».

L'envers du verre invite à découvrir les richesses de tout un univers passionnant, illustré par près de 300 objets, maquettes, photographies et archives, mis en scène par un savant et original jeu d'oppositions.

L'envers du verre s'est vu décerner le label « Exposition d'intérêt national 2021 » par le ministère de la culture.



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES



Important : le pass sanitaire est obligatoire pour toutes les activités des clubs.

Adresse du local : 1, rue Heureuse, 59132, Trélon (à côté de la salle des fêtes).

Renseignements : auprès du secrétariat au 03 27 59 72 03

ou echetdialog@gmail.com

ACTIVITÉS DES CLUBS JANVIER 2022

| Clubs | Horaires | Animateurs |
|---------------|--|--|
| Anglais | Le lundi de 14h00 à 16h00 au local. Animation autour d'un thème et conversation orientées perfectionnement. | Wendy Benoît 06 50 26 78 06 |
| Art du dessin | Le jeudi de 10h00 à 12h00 au local. Éveillez votre créativité au crayon et découvrez votre talent. | Béatrice Poswick 06 76 80 78 26 |
| Couture | Les 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis de 14h00 à 16h00. Découverte ou approfondissement des diverses techniques des machines à coudre. | Annette Vandesande 03 27 59 55 41 |
| Informatique | Le mardi 14 de 14 h00 à 16h00 Numérique, bureautique et conseils divers. | Patricia Drouart André Wautriche 06 01 99 34 62 |
| Multimédia | Les jeudis de 14h00 à 16h00 au local. Comment gérer ses photos, créer des diaporamas, réaliser des montages vidéo | M. Bernard Naveau 06 84 47 24 80 |
| Peinture | Les vendredis de 14h00 à 17h00. Différentes techniques de peinture. | Jeannine Draux 06 74 19 59 24 |
| Tai-Chi | Le mardi de 19h00 à 20h30 À la salle des fêtes de Trélon | Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 et Lucia Marchant |
| Théâtre | Les mardis de 17h00 à 19h00. À la salle des fêtes de Trélon Les nouveaux acteurs sont les bienvenus | Éric Huart 32 473 99 33 53 |

SAVATE BOXING CLUB DE L'AVESNOIS



Le Savate Boxing Club (boxe française – contact et défense) a repris ses entraînements

- les lundi et jeudi de 18h30 à 20h30 à la salle des sports de Glageon,
- le dimanche de 9h30 à 11h30 à la salle des sports de Trélon.

Si vous êtes intéressé, deux entraînements de découverte vous sont proposés gratuitement.

LE RÉVEIL BOULISTE

| | |
|--------------------|---------------------------------|
| dimanche 2 Janvier | Quadrettes ou quintettes mêlées |
| samedi 8 Janvier | Quadrettes ou quintettes mêlées |
| samedi 22 janvier | Quadrettes ou quintettes mêlées |



LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le club organise son Assemblée Générale le dimanche 30 Janvier 2022 à 10h30 à la mairie.

Toutes les personnes intéressées peuvent venir y assister ou prendre contact avec le président Monsieur Michel Locuty (☎ 03.27.65.29.50 ou 📞 07.84.33.04.53).

Le coût de l'adhésion est de 18 € pour les adultes et de 13€ pour les moins de 13 ans.

SORTIES PREVUES

Les activités (cyclo, VTT et marche) reprendront le dimanche 27 Février 2022 (Rendez-vous sur la place de l'église à 09h00).

HANDBALL CLUB TRÉLONNAIS

| | | | |
|------------------|-------|-------|---------------------------|
| Seniors garçons | 08.01 | 21h00 | TRELON – MELANTOIS |
| | 22.01 | 16h00 | FOURMIES – TRELON |
| | 29.01 | 20h30 | PEVELE – TRELON |
| - 18 ans garçons | 08.01 | 16h00 | PAYS DE MORMAL – TRELON |
| | 21.01 | 15h00 | CAUDRY – TRELON |
| - 15 ans filles | 15.01 | 17h00 | PERENCHIES – TRELON |
| | 29.01 | 16h00 | TRELON – WATTRELOS |
| - 11 ans mixte | 08.01 | 14h00 | CAMBRAI – TRELON |
| | 15.01 | 16h00 | TRELON – AULNOYE-AYMERIES |
| | 30.01 | 09h30 | AULNOYE-AYMERIES – TRELON |



LIVRES-SERVICE : PRENEZ – DONNEZ – ÉCHANGEZ

Vous possédez ou ne possédez pas la carte médi@pass et vous avez envie de lire quels que soient le jour et l'heure ? Alors vous avez rendez-vous dans l'enceinte de la maison de santé Albertine. Adossée au mur intérieur sous le préau, vous y découvrirez une armoire « Livres-service » qui contient des ouvrages que vous pouvez emprunter, lire, conserver ou ramener. Vous pouvez également y donner des livres que vous ne souhaitez pas garder. **Tous ces ouvrages doivent être en très bon état afin de donner envie de les lire.**



ACCUEIL DE JOUR À LA MAISON DE RETRAITE DU CHEMIN VERT

La maison de retraite propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler.

Tarif : 25 € par jour repas du midi compris hors frais de transport (une aide financière est possible en constituant un dossier APA (Aide Personnalisée Autonomie)).

Renseignements complémentaires au ☎ 03.59.21.00.00

MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU P.L.U.

Le Plan Local d'Urbanisme de Trélon va être modifié avec la création d'un secteur AC (destiné à recevoir les constructions et équipements nécessaires au fonctionnement des établissements de formation et d'insertion dans le domaine de l'activité agricole).

Le dossier de consultation ainsi qu'un registre sont mis à disposition du public en mairie de Trélon et au siège de la Communauté de Communes Sud-Avesnois à Fourmies pendant un mois depuis le 10/12/2021 jusqu'au 10/01/2022.

Les horaires d'ouverture sont en mairie de Trélon du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et au siège de la Communauté de Communes Sud-Avesnois à Fourmies du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Le dossier est consultable sur le site Internet de la CCSA : <https://cc-sudavesnois.fr/>

Le public peut formuler ses observations durant cette mise à disposition :

- Sur les registres disponibles à la mairie de Trélon et à la Communauté de Communes Sud-Avesnois (CCSA)
- Par écrit à Monsieur le Président de la CCSA à l'adresse suivante : 2 Rue Raymond Chomel 59610 FOURMIES
- Par voie électronique à l'adresse suivante : contact@cc-sudavesnois.fr (objet : observations PLU Trélon/Modification simplifiée)

CLUB DE CULTURISME

La covid 19 ayant entraîné la mise en veille de ses activités, le club de culturisme avait sollicité et obtenu un prêt de 7 000 euros auprès de la municipalité.

Ayant maintenant remboursé ce prêt, les responsables remercient les élus pour leur compréhension et ont décidé de faire un don de 50 euros au Centre Communal d'Action Sociale.

SOLIDARITÉ EN FAVEUR DE LA CONFRÉRIE SAINT PANSARD

La confrérie Saint Pansard porte depuis 2019 un projet culturel, patrimonial, festif et solidaire visant à donner au carnaval une ambition nouvelle, capable progressivement de renouveler l'image et le contenu des festivités carnavalesques de Trélon, avec l'appui de plusieurs associations locales, de partenaires publics et de mécènes.

La saison carnavalesque de mars 2022 va notamment permettre la découverte d'un nouveau géant Pansard processionnel suivant la tradition des géants du Nord, et de découvrir une programmation culturelle et festive, riche en innovations.

L'association bénéficie maintenant d'un agrément de l'État au titre de l'intérêt général qui l'autorise à délivrer un rescrit fiscal permettant à tous les donateurs de bénéficier d'un dégrèvement d'impôt de 66% de la valeur de leurs dons.

Par équipes de 2 ou 3 personnes, les 46 membres de la confrérie rendront visite aux habitants de Trélon durant le mois de Janvier pour leur proposer de participer au financement des festivités carnavalesques 2022.

L'association souhaite que vous réserviez le meilleur accueil à ses membres.

Une épinglette à l'effigie du carnaval trélonais sera remise à chaque donateur qui deviendra membre bienfaiteur et bénéficiera d'un lien privilégié en communication avec la confrérie.

Association déclarée loi 1901 à but non lucratif (création 24/09/1990)

SIREN/SIRET : 845 050 608 00015 RNA : W591000665 Code APE 9499Z -

Siège social : Mairie de Trélon – BP 37 – 59132 TRELON Tél : 03 27 60 82 20

Secrétariat : mgoujard@orange.fr tél 06 76 47 35 22



DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE



Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 15h00 dans le strict respect des gestes barrières.

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00, le mardi à 20h00, le mercredi à 17h00 et le jeudi à 14h00. La durée moyenne d'une partie est d'environ 2 heures. Il est indispensable de venir avec son matériel.

CAFE LITTERAIRE

Réunion le jeudi 27 Janvier 2022 de 14h00 à 16h00.

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Un arrêté préfectoral annulant les arrêtés municipaux des 29 et 30 Juillet 1998, **tout brûlage de végétaux est strictement interdit sur le territoire de notre commune.**

C'est donc par erreur que leur autorisation est parue dans le Trélon Infos d'Octobre 2021 dans la rubrique « Bien vivre à Trélon ».

Les horaires de vos déchetteries

L'accès aux deux déchetteries est maintenant possible pour tous les habitants

Déchetterie de Fourmies

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

du mardi au samedi de 11h30 à 17h30
et
les dimanches pairs de 10h à 14h.

Fermée le lundi et les
dimanches impairs



Déchetterie d'Ohain

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

du mardi au vendredi de 8h à 14h
et
le samedi de 11h30 à 17h30.

Fermée le lundi et le
dimanche

Vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous
par mail : st@cc-sudavesnois.fr
par téléphone : 03 27 60 65 24

VOCALIS RECRUTE

Chœur féminin, Vocalis a repris ses activités et cherche à renforcer son effectif.

Si vous aimez chanter dans un programme plutôt axé sur le jazz, n'hésitez pas à venir assister à une répétition, les prochaines ayant lieu les samedis 15 et 29 Janvier et 05 Février de 14h30 à 17h00 (salle située rue Clavon Collignon). Le meilleur accueil vous sera réservé.

Renseignements auprès de la présidente Marie-Jeanne Bombart (☎ 06.84.67.81.08)

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (☎ 03.27.60.82.20)

HUMOUR MUSICAL

DUEL : OPUS 3



Le colossal violoncelliste Laurent Cirade – qui vient du célèbre *Quatuor* – provoque en duel musical Nathalie Miravette, aussi menue que son piano à queue est imposant.

Avec une folle énergie comique, les instruments se défient, se toisent et se répondent au coup par coup et note par note.

Le grand bourru et la petite clown s'exaspèrent au son de Bach et des Rolling Stones, trouvent l'unisson sur un air des Beatles et se désaccordent aux premières portées de Beethoven ou de Bizet.

Entre pitreries burlesques et morceaux de bravoure mélodique, ce duo de virtuoses incontrôlables se livre un combat-concert loufoque, rythmé de respirations poétiques.

Samedi 21 Mai 2022 à la salle des fêtes à 20h30

Réservation en mairie à partir du 25 Avril 2022 (03 27 60 82 20)

Entrée : 15 euros (gratuite jusque 12 ans)

PERSONNES ISOLÉES

Le service social de la mairie souhaite compléter son listing des personnes âgées de plus de 68 ans en y ajoutant celles qui, pour des raisons de santé ou autres, sont isolées et aimeraient être contactées ou aidées. Si vous êtes dans ce cas, faites-le nous savoir (accueil de la mairie ou par téléphone au ☎ 03.27.60.82.20.).

En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



GROUPE MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE TRELON

Billet d'humeur – janvier 2022

Loin de nous l'idée d'insister.... mais souvenez-vous.... en octobre, nous posions la question de savoir si la majorité municipale envisageait une démarche d'amélioration de la restauration scolaire. C'était un point de son programme de campagne. Il nous a été répondu que le prestataire en place offrait les prestations légales selon la loi Egalim. Chacun sait que la loi indique un plancher minimum et nous n'avons jamais douté que le prestataire respectait à la lettre ce plancher. Nous l'avons d'ailleurs précisé. Nous reformulons la question autrement : la majorité municipale envisage-t-elle un projet de restauration scolaire allant au-delà du minimum légal ?? Certaines municipalités du sud-avesnois se sont mobilisées pour le bien-être des enfants, à Ohain, Liessies, Wallers-en-Fagne (voir courrier de Fourmies du 8 octobre 2021 page 17). A Fourmies, ce sont les anciens qui bénéficient de l'engagement fort de la municipalité en faveur d'une restauration améliorée (voir courrier de Fourmies du 12 novembre dernier page 10)....

Nous espérons que cette dynamique de projet arrivera un jour à Trélon et vous souhaitons une bonne & heureuse année 2022 !!

OUVERTURE DE LA POSTE

Le bureau de poste de Trélon est ouvert selon les horaires ci-dessous :

- Le lundi 10h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le mardi 9h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le mercredi 9h à 12h
- Le jeudi 9h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le vendredi 9h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le samedi 9h à 12h



LA POSTE

LIRE ET FAIRE LIRE



Lire et faire lire est un programme national d'ouverture à la lecture et de solidarité intergénérationnelle. Des bénévoles de plus de 50 ans offrent une partie de leur temps libre aux enfants pour stimuler le goût de la lecture et de la littérature.

Des séances de lecture sont organisées en petit groupe, une ou plusieurs fois par semaine, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre les générations.

Cette action culturelle accompagne les enfants dans leur apprentissage de la lecture.

Vous désirez consacrer une partie de votre temps aux enfants de votre région afin de leur permettre de développer leur goût pour la lecture, tout en leur donnant la chance de tisser des liens affectifs avec vous, alors bienvenue à lire et faire lire.

Inscrivez-vous sur : www.lireetfairelire.org

Renseignement : Lire et faire lire – 3 rue Récamier – 750007 PARIS ☎01.43.58.96.50 /27

Courriel : information@lireetfaire.org

VACCINATION ANTI-COVID

Le vaccinobus du département du Nord sera présent le jeudi 27 Janvier 2022 de 13h30 à 16h30 sur le parking de la salle des fêtes.

Vous y serez accueillis sans rendez-vous (type d'injection : doses 1, 2 ou 3).

Informations complémentaires (☎ 03 59 73 18 00)



SOLUTION DU JEU N° 349

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Mademoiselle Geneviève BELLANGER et Madame Danièle PAVAUT (le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit).

| | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| 1 | R | E | T | R | O | G | R | A | D | E |
| 2 | E | C | R | I | T | O | I | R | E | S |
| 3 | S | U | V | E | R | S | E | T | | |
| 4 | I | R | E | G | O | U | T | E | | |
| 5 | S | P | A | M | E | T | E | N | | |
| 6 | T | A | B | L | E | T | P | S | | |
| 7 | A | N | A | U | D | O | I | S | E | |
| 8 | N | A | T | T | E | S | T | E | R | |
| 9 | C | A | R | T | E | R | A | I | R | E |
| 10 | E | S | S | E | S | U | S | N | E | |

ÉTAT CIVIL

BIENVENUS

Maddie PELLETIER, née le 13 Novembre 2021 à FOURMIÉS (Nord), (9A rue du Maréchal Foch)

Gabriel BAUDRY, né le 22 Novembre 2021 à FOURMIÉS (Nord), (2A rue Delval)

Logan GILLOT, né le 1^{er} Décembre 2021 à FOURMIÉS (Nord), (7 rue des Glycines)

Henri DESTRÉS, né le 08 Décembre 2021 à FOURMIÉS (Nord), (8 Cité le Calloy)

Sacha COCQUERET, né le 23 Décembre 2021 à FOURMIÉS (Nord), (18 rue de la Liberté)

SOUVENIRS

Madame Marie MOTTE, décédée le 30 Novembre 2021 à TRELON (NORD), à l'âge de 93 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Daniel DELEEUW, décédé le 10 Décembre 2021 à TRELON (NORD), à l'âge de 76 ans (2 Chemin Vert)

Madame Marie-Line HEUCLIN, décédée le 10 Décembre 2021 à FOURMIÉS (NORD), à l'âge de 64 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Philippe TILQUIN, décédé le 20 Décembre 2021 à MAUBEUGE (NORD), à l'âge de 60 ans (17 rue du Canada)

Monsieur André MOREAU, décédé le 28 Décembre 2021 à TRELON (NORD), à l'âge de 99 ans (2 Chemin Vert)

TRÉLON LOISIRS

LA PENSÉE DU MOIS :

« UN JOUR, ON AURA BESOIN D'UN VISA POUR PASSER DU 31 DÉCEMBRE AU 1^{ER} JANVIER. »

Jacques STENBERG

CE CALENDRIER PARTICULIER POUR COMMENCER L'ANNÉE AVEC OPTIMISME :

CALENDRIER



| | |
|-----------|-------------------------|
| Janvier | ton sort. |
| Février | tes souliers. |
| Mars | tout droit. |
| Avril | toi sous mon aile. |
| Mai | ce qu'il te plaît. |
| Juin | l'utile à l'agréable. |
| Juillet | dit ses quatre vérités. |
| Août | vas-tu si vite ? |
| Septembre | sur l'herbe verte. |
| Octobre | ta main de là. |
| Novembre | pas la peau de l'ours. |
| Décembre | meublées à louer. |

Michel BOMBART

À VOUS DE JOUER :

CONFIRMES

HORIZONTALEMENT

- I Pilote de lignes
- II Marquis aux fers – Fleuve qui traverse Caen
- III Anglaises à mâchoires mobiles – Auteur de contes fantastiques
- IV C'est un appel – Verbe irréfléchi parfois
- V Ville de la Côte-d'Or – Foyer rural
- VI Armées – Deux consonnes
- VII Exemple – Créature de charmes
- VIII Raisonnable – Lumière de la ville
- IX Exécutée – Membre du groupe des « Six »

X Extra-muros

VERTICALEMENT

- 1 Grand conservateur
- 2 Vers à pieds – Adjectif numérique
- 3 Unité de volume mélangée – Arbrisseau à fleurs jaunes
- 4 Révélés en pagaille – Nivelée
- 5 Animal aux longs membres
- 6 Les buses y naissent – Avoir conjugué
- 7 Cité de la Région Bourgogne – Franche-Comté – Sans effets
- 8 Fleuve étranger qui se jette dans l'Atlantique – Enthousiaste
- 9 Faire la soudure – Satisfaire
- 10 Unité de dose – Succursale

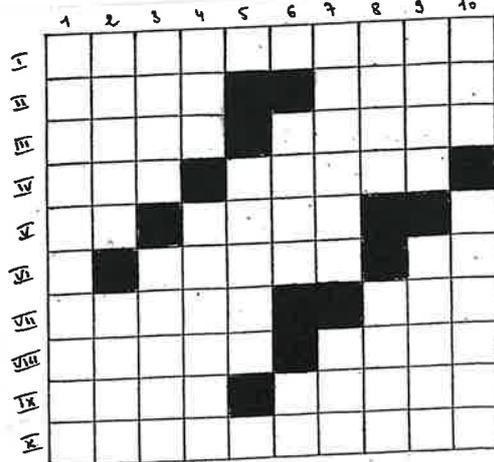
DEBUTANTS

HORIZONTALEMENT

- I Il vous met sur la bonne voie
- II Repoussas du pied – Fait le beau
- III Pièces de trousseau – Ecrivain allemand
- IV Fait tourner la tête – Chérir
- V Note renversée – On y voit que du feu
- VI Mâtées – Banque française
- VII Parfait – Elle fait marcher à la baguette
- VIII Réfléchi – Gaz d'éclairage
- IX Assassinée – Célèbre compositeur français
- X Extrinsèque

VERTICALEMENT

- 1 Il aime les vieux papiers
- 2 Jolis chatons – Chiffre paire
- 3 Dans l'ordre est de garde au début – Cheval de petite taille
- 4 Connus en désordre – Aplanie
- 5 Singe-araignée
- 6 Terre battue – Paresseux
- 7 Ville de la Nièvre – Ne cache rien
- 8 Coule en Irlande – Passionné
- 9 Marier – Convenir
- 10 Que d'eau mais de bas en haut – Aménage





Le but de ces ateliers est de sensibiliser les personnes aux solutions de prévention et de compensation de la perte d'autonomie au sein de leur habitation.

Les ateliers se déroulent à raison d'un atelier par semaine. **Ils sont gratuits.**

Atelier 1 : « Être bien chez soi », animé par un ergothérapeute et une conseillère habitat. Conseils, astuces, informations sur les financements existants pour aménager le logement.

Atelier 2 : « Gestes et postures » à avoir pour éviter les blessures ou accidents.

Atelier 3 : « Un habitat durable ». Le thème traité sera choisi par les participants, par exemple confection de produits ménagers économiques et biologiques, économie d'énergie...

Coupon réponse à déposer en mairie

Je suis intéressé(e) par ces ateliers qui se dérouleront localement des mardis (dates à définir avec les animateurs). Ils ne seront organisés que si le nombre de personnes ayant répondu positivement est suffisant.

Nom : _____

Prénom : _____

Téléphone ou adresse pour pouvoir vous contacter :

Préférez-vous le mardi matin

le mardi après-midi